

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Capitale tenue au 7, rue Robert-Rumilly, Québec, le 13 juin 2018 de 16 h à 17 h 20 à laquelle sont présents mesdames et messieurs :

Sophie Boetsa-Carrier, Philippe Coudroy, Sylvie Daigle, Isabelle Légaré, José Mariello, Christian Naud, Isabelle Tremblay et René Vigneault

Sont également présents, messieurs Denis Castonguay directeur et Olivier Matte gestionnaire administratif. Est aussi présente madame Sara Savard-Gauthier directrice adjointe.

Est absente : Martine Béland.

## PROCÈS-VERBAL

### 1. **Mot du président**

M. Castonguay ouvre la séance en expliquant aux gens la situation particulière que nous subissons pour cette cinquième et dernière séance de l'année scolaire 2017-2018. L'assemblée ayant quorum nous pouvons procéder. M. Castonguay informe les membres de la démission de M. Jordan Roy de la caisse Desjardins de Limoilou.

### 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président M. Naud fait la lecture de l'ordre du jour.

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté est proposée par Philippe Coudroy appuyée par Isabelle Tremblay.

CE : 23/06/18

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 3. **Approbation du procès-verbal du 23 mai 2018**

Le procès-verbal est accepté tel que présenté.

Sur la proposition de Isabelle Légaré, appuyée par Isabelle Tremblay, le procès-verbal est approuvé.

CE : 24/06/18

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4. Suivi au procès-verbal du 23 mai 2018**

M. Castonguay fait la lecture de la lettre de démission de M. François Quinn, conseiller en orientation au Carrefour Jeunesse-emploi de la Capitale nationale. M. Quinn ne pouvant plus être membre du CE, M. Mario Côté prendra la relève à l'automne pour représenter le Carrefour jeunesse-emploi. Dans le même ordre d'idée, nous n'avons pas le nom de la nouvelle personne de la Caisse populaire.

**5. Rapport annuel 2017-2018 du conseil d'établissement  (CE 17/18-10)**

Se référant au document déposé sous la cote CE 17/18-10, M. Castonguay présente le rapport annuel 2017-2018 du conseil d'établissement selon le canevas fourni par la Commission scolaire. Ce document présente un portrait de l'école, la composition du conseil d'établissement ainsi qu'un résumé des activités de ce dernier au cours de l'année 2017-2018.

Ce document inclut le mot de la présidence. À noter que nous avons presque le même nombre d'inscriptions d'élèves que l'an passé, mais beaucoup moins de ETP (élève temps plein). À la partie qui traite des membres du CE, le nom de M. Castonguay sera ajouté. Une résolution sera envoyée à la C.S. concernant ce document. Le rapport annuel, après modification, sera affiché sur le site Internet de l'école.

L'adoption du rapport annuel 2017-2018 du conseil d'établissement est proposée par René Vigneault, proposition appuyée par Philippe Coudroy.

CE : 25/06/18

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**6. Bilan de l'année 2017-2018 - reddition de comptes  (CE 17/18-11)**

Mme Sara Savard-Gauthier, directrice adjointe, nous présente à l'écran la version préliminaire de la rétrospective de l'année 2017-2018.

Elle énumère dans un ordre chronologique les principaux événements et activités de représentations et de promotions qui se sont produits au cours de l'année.

Mme Sara Savard Gauthier explique en détail les grands titres. Les enseignants présents commentent certaines activités. Ce document nous permet de réaliser tout le travail accompli afin de soutenir la persévérance et la réussite éducative.

Pour faire suite à une question, M. Castonguay précise que la reddition de comptes comporte l'ensemble des services et activités du centre.

Mme Sara Savard-Gauthier invite les gens à rajouter des activités si nécessaires.

Une copie finale du document sera envoyée par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement à l'automne et il sera présenté en assemblée générale.

L'adoption du bilan de l'année 2017-2018 – reddition de comptes, est proposée par Isabelle Légaré, proposition appuyée par Sophie Boetsa-Carrier.

CE : 26/06/18

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**7. Budget 2017-2018**  (CE 17/18-12)

M. Olivier Matte, gestionnaire administratif, présente en détail le budget pour l'année 2018-2019. Le budget de la prochaine année scolaire doit être adopté tous les ans au mois de juin.

L'EHC présente un budget équilibré de 5 036 735 \$ pour l'année 2018-2019.

Le budget est établi en fonction d'une prévision de clientèle de 324,69 ETP (élèves à temps plein).

Le budget du conseil d'établissement est de 904 \$, le même montant que l'an passé.

M. Coudroy émet un commentaire concernant les compressions incluses dans le budget du centre.

M. Castonguay donne des explications à ce sujet. M. Coudroy suggère qu'une demande pourrait être faite afin d'être libéré de ces compressions vu les difficultés financières actuelles du centre.

L'adoption du budget 2017-2018 est proposée par Philippe Coudroy, proposition appuyée par José Mariello.

CE : 27/06/18

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**8. Calendrier des rencontres du CE 2017-2018**

M. Castonguay présente le projet de calendrier des rencontres du CE pour l'année 2018-2019. Nous pourrions devancer la date de remise des bourses afin que les élèves des programmes de *Sommellerie* et de *Conseil et vente de voyages* puissent y assister. Le calendrier devra être adopté.

**9. Affectations 2018-2019**

M. Castonguay nous informe que la direction générale de la commission scolaire a confirmé les postes des directions en place à l'EHC pour l'an prochain.

**10. Remerciements**

M. Castonguay remercie les membres pour leur participation ainsi que M. Christian Naud d'accepter de diriger le CE.

**11. Autres sujets**

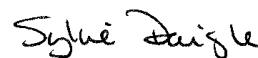
Aucun autre sujet.

**12. Levée de l'assemblée**

M. Christian Naud souhaite un bon été et un bon congé aux membres, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 20



CHRISTIAN NAUD  
PRÉSIDENT



SYLVIE DAIGLE  
SECRÉTAIRE

N.B. L'usage du masculin est utilisé afin d'alléger le texte, et ce, sans discrimination au genre féminin.